

Trafic en THF

Philippe Martin F6ETI

10 impasse Marie-Rose Guillot - 19240 VARETZ - f6eti@wanadoo.fr

Peu d'information, en particulier pour les bandes « basses ». Montrer les possibilités des bandes THF en envoyant vos synthèses de trafic est pourtant indispensable. Ne gardez pas pour vous ce qui vous paraît banal, cela étonnera peut-être ceux qui ne connaissent pas ces bandes, les incitera à les découvrir, et contribuera ainsi à y développer l'activité. Ce mois, voici le plan complet de la bande 430-440 MHz.

144 MHz

F5PLC/90 est toujours QRV tous les jours de 7 h à 7 h 30 locales sur 144,050 MHz. ! Toujours aussi peu de correspondants... Mais long QSO d'une 1/2 heure réussi à chaque fois avec F5LKW/13. Sinon 96 QSO VHF CW depuis le début de l'année et 37 OM contactés, c'est peu... Avec maintenant au QRA une antenne 10 éléments DJ9BV sur 6,26 m de boom, bonne surprise, j'entends maintenant F5XAW en JO10EQ. QSO du mardi 29 avril depuis le Ballon d'Alsace en JN37KT : F6GCT/77 - F6CBH/60 - F1PYR/95 - F1DBE/95 - F6ETI/19 F6DYX/49 - F5IRQ/85 - F5DE/16 - F6GPT/33 - F5BNF/21. Total 4 455 km. Puissance 20 à 50 watts sauf pour F6GPT/33 avec qui j'ai poussé au maxi... 100 watts. Antenne 10 éléments Wisi modifiée, à 6 m du sol. Je monterai le mardi soir le plus souvent possible à la belle saison, soit au Ballon d'Alsace en P/90 en JN37KT, soit au Ballon de Servance en P/70 en JN37JT.

RAPPEL : l'utilisation de la FM n'est en aucun cas prévue entre 144,000 et 144,500 MHz. Les irréductibles de la FM notamment aux alentours de 144,150 - 144,170 MHz, qui persistent à perturber la réception des signaux faibles et les essais DX, sont priés d'utiliser la BLU.

432 MHz

Plan complet de la bande 430 - 440 MHz (Voir tableau "Commission THF")

1 296 MHz

F1BZG/45/JN07VU est de nouveau QRV 23 cm. Essais bienvenus depuis JN07VU. Conditions de trafic : DB6NT MK2G, 4 x 35 éléments, 15 watts et bientôt 70 watts quand la régulation sera faite pour le MRF286. Même depuis mon trou, je devrais pouvoir sortir du département du Loiret.

F5PMB/93 est QRV avec 2 fois 35 éléments et 150 watts (2 MRF286).

F8DO/69 : Les 4-5 mai : 1 296 MHz : QSO avec HB9AOF, F5AYE/P, F6BSJ (100 mW par réflexion sur le mt Blanc).

F5AYE/P/38 : le 4 mai, contacté : F1BJD, F1HDF, F6DKW et F8DO.

2,3 GHz

F5PMB/93 est QRV avec 2 fois 25 éléments et 70 watts (FLL1000).

F5HRY/91 : le 3 mai, contacté ON7WR et PA6NL.

5,7 GHz

F5PMB/93 est QRV en fixe avec parabole 70 cm et 7 watts et en portable avec une parabole de 120 cm et 20 watts.

F5HRY/91 : le 3 mai, contacté PA6NL.

10 GHz

F5PMB/93 est QRV en en fixe avec une parabole de 60 cm offset et 4,7 watts et en en portable avec une parabole de 120 cm et 20 watts.

F5HRY/91 : le 3 mai, contacté G4EAT, PA6NL, PA5DD et G4MAP/P sur 3 cm, G4MAP/P en IO92 (57/55) étant un nouveau carreau (#72), le premier depuis un bout de temps...

F8DO/69/JN26IF : le 19/04 : QSO par réflexion sur le mt Blanc F2NU/P/JN26 qui était en partie masqué dans la direction du mt Blanc et la liaison directe était impossible, F1UO/JN16. Les 3 stations recevaient la balise F6BSJ/P. A noter que les conditions de propagation étaient plutôt mauvaises ce matin-là. Conditions de trafic : F1NU/P 5 W/75 cm, F1UO 10 W/60 cm, F8DO 1 W/90 cm. A 13 h 45, entendu F6BSJ/P depuis l'Aigoual par réflexion sur le mt Blanc. Aucune réception en direct à cause du relief dans cette direction. Signaux arrivant par bouffées à la limite du bruit. On n'a pas essayé dans l'autre sens car ici la puis-

sance n'est que de 1 W. A 14 h 15 F6BSJ/P reçoit sa balise F6BSJ/B, installée près du Creusot, par réflexion sur le mt Blanc dans les mêmes conditions (limite du bruit avec QSB rapide). Le vent étant très fort, les essais n'ont pas été poursuivis. La propagation est toujours aussi mauvaise sur 10 GHz avec beaucoup de brume qui atténue les signaux. Il manque 10 dB pour que la liaison ait lieu en télégraphie. Conditions de trafic de F6BSJ/P : 4 W/60 cm.

Dimanche 21/04 : QSO F6FGI/58 par réflexion sur le mt Blanc, F5AYE en direct 51/52. Lundi 21/04 : QSO F6FGI et F4CXQ 57/58 par réflexion sur le mt Blanc. F4CXQ est une nouvelle station.

Une douzaine de stations contactées pour la première JA en avril malgré une propagation très médiocre pour ne pas dire plus. Nouvelles stations : F1JGP, F5BUU/P, F1UEJ/P, F4CXQ/P, F1BJD. Equipement : 1 W dans une prime focus de 85 cm au St Rigaud JN26IF à 1 012 m dans le 69. De nombreuses stations actives le 5 mai : F5AYE/P 59+, F6BSJ, F1UO, HB9WW, HB9RXV, F4CXQ/P, HB9AMH. Tous ces QSO par réflexion sur le mt Blanc avec des distances frisant les 400 km pour certains. Deux nouvelles stations : HB9WW et HB9RXV

F5AYE/P38, le 4 mai : Petit portable dans le 38 à 850 m en JN25QH ce dimanche. Essais négatifs avec F6APE, F5HRY, F1PYR, F6DWG, F6CGB, F1BZG et F1HDF. Propagation localisée sur F1BJD/P/72 avec un report de 53, sur la région parisienne signaux faibles : 52 à inexistants avec F6DKW. Sans problème avec les locaux F8DO, F1UO et F6BSJ.

24 GHz

F5PMB/93 est en train de fabriquer un transverter et 600 mW, il ne sera pas prêt avant l'année prochaine.

EME

F3VS/88 Résultat du contest européen : 99 QSO, 42 multis, 6 nouvelles stations, toujours peu de Français, bon contest le samedi, beaucoup de parasites le dimanche et peu de correspondants. Résultat du concours EME italien : des échos extra mais des réponses assez rares ; 75 stations dont 10 Italiens, 5 nouveaux soit 895 random.

F2TU/88 : le 12 avril sur 1 296 MHz : ZL1KA O/O, la distance entre JN38LG et RF72JV est de 18.419 km. Fenêtre très courte d'une heure réduite à 15 minutes par l'horizon réel et une élévation du bruit de 3 dB en raison des arbres chez F2TU. Mon premier QSO avec la Nouvelle Zélande sur cette bande remonte au 28 mai 1985 avec ZL3AAD à 18 805,368 km et reste le record du monde à ce jour. Résultats du concours REF/DUBUS : 432 MHz : 41 x 25 avec OZ6OL # 232, SP6JLW # 233, OE3JPC # 234, JA2TY # 235, JR9NWC # 236, HB9JAW # 237, KE2N # 238. 1 296 MHz : 45 x 26 avec ZL1KA # 205, HB9JAW # 206, F5VHX # 207, SM5CFS # 208. 2 304 MHz : 13 x 11 avec N8OU # 33, GW3XYW # 34. 5 760 MHz : 5 x 5. 10 GHz : 8 x 6.

F8DO : Sur 144 MHz, nouvelles stations contactées via la lune en avril : RN6BN, RN6MT, 7J6CCU, PA3CMC, KC4VI, SM2CKR et UA4AAV, soit plus de 100 stations différentes en deux ans. A noter que PA3CMC n'utilisait qu'une seule antenne Yagi de 16 mètres de boom. Entendu DD0VF, LU7DZ et UT5ER sans pouvoir conclure le QSO. **F6KSX (par F1EHN)** : Le groupe EME F6KSX était actif durant la seconde partie du contest REF/DUBUS sur 10 GHz. L'activité, uniquement en random, a été bonne seulement le samedi soir. Aucun QSO le dimanche. Aucune station américaine ; les conditions étaient pourtant bonnes, avec de bons reports échangés. 9 QSO réalisés dans 6 contrées DXCC : 15PPE, OK1UWA, DL2LAC, F2TU, DL0EF, G4NNS, F1BLL, IK2RTI et CT1DMK. Conditions de trafic : parabole de 3,3 mètres, 40 Watts à la source, polarisation verticale, NF 0,7 dB. Le soleil était reçu avec un excès de bruit de 15,6 dB et la lune 1,8 dB.

SATELLITE

Faites connaître les possibilités du trafic par satellites en profitant de ces lignes pour faire part de votre activité dans ce mode.

TVA

Le retour son TVA sur et autour de 144,170 MHz ne doit se faire qu'en BLU.

Faites connaître les possibilités de la télévision d'amateur en profitant de ces lignes pour faire part de votre activité dans ce mode.

HYPERFRÉQUENCES

Les prochaines journées d'activité hyperfréquences 2003 auront lieu les 28-29 juin, 26-27 juillet, 27-28 septembre et 25-26 octobre. Horaires : le samedi de 1 700 locales à 2 300 locales sur 1 296 et 2 320 MHz, et le dimanche de 0600 locales à 1 600 locales sur 5,7 GHz et au dessus. Fréquences d'appel (en SSB) pour la phonie : 144,390 MHz, 144,385 MHz, 144,395 MHz. Fréquence d'appel (en SSB) pour la TVA : 144,170 MHz.

F6DRO/31, le 19/04 : un seul QSO avec F5BUU 59+ RS, antenne vers les Alpes. Un essai négatif en soirée avec F6APE, et un autre avec F6HTJ par réflexion sur le pic de Nore (11) négatif aussi.

F1PYR/95 : les 26-27 avril : 12 QSO en 3 cm, propagation bien au-dessous de la moyenne. Beaucoup d'essais négatifs avec le sud, seule exception F1GTX reçu 519/529 sur 6 cm. Merci à F1NYN en déplacement dans le 23 pour le nouveau département. Bienvenue à F1FPL/P/27, une nouvelle station dans le 27. Samedi, QSO en 23 cm et 3 cm avec F5AYE, QSO en 23 cm avec F6BVA qui a dû arrêter rapidement. Test en 23 cm sur le mt Blanc avec F8DO, entendu des signaux, mais pas exploitables, on recommencera.

Résultats de la journée d'avril, par F5AYE

10GHz 04/2003	DX km	POINTS	QSO
F5AYE/P	486	9 824	19
F1BJD/P	603	8 198	13
F1EIT/P	603	6 932	13
F6BSJ/P	414	6 352	12
F1PYR/P	394	5 772	12
F8DO/p	409	5 637	12
F6APE	443	5 590	14
F1NYN/P	361	5 437	11
F5BUU/P	442	5 386	13
F6DKW	362	4 706	9
F1JGP	303	4 606	12
F1UEJ/P	323	4 577	14
F5NXU/P	288	3 234	10
F1BOH/P	352	3 134	10
F5JGY/P	325	2 646	10
F5HRY	347	1 960	4
F1VL	194	1 632	8
F9HX/P	404	1 500	7
F1JSR	161	1 096	3
HB9IAM	117	324	2
F6HTJ			1

5,7GHz 04/2003	DX km	POINTS	QSO
F6APE	469	4 800	9
F1JGP	458	2 571	6
F1BOH/P	468	2 447	6
F1BZG/P	464	2 255	6
F1BJD/P	438	1 788	4
F5JGY	435	1 359	5
F1PYR/P	281	812	2
F5HRY	268	694	2

BALISES, par F6HTJ

La balise 2.3 GHz F1ZQU sur 2 320,020 MHz en IN95VO est en service depuis le 18 avril dernier sur son site définitif de Segonzac/17. Elle est à 10 m du sol, à 115 m au dessus du niveau de la mer. Elle délivre 500 mW dans une antenne à fentes 6 dB, soit 2 W rayonnés. Sur la photo, les antennes du transpondeur linéaire (4 big-wheels 432 MHz à droite et la big-wheel 1 296 MHz à gauche) avec la balise dans son boîtier en bas à droite et son antenne à gauche.

Depuis, la big-wheel 144 MHz du transpondeur linéaire a été montée sur le tube qui restait libre à droite du pylône.



Comme prévu la balise F5XAS de Cerdagne JN12BL est active sur sa nouvelle fréquence : 432,420 MHz avec 50 W rayonnés par une yagi 3 éléments dirigée vers le NNE à 2 400 m d'altitude. Sur le même site se trouve la balise 10 368,860 MHz F5XAD avec 2 W et antenne à fentes réalisée par F2SF.

EXPÉDITIONS

Annoncez ici vos projets ou vos comptes-rendus d'expéditions.

SKEDS

Annoncez ici vos recherches de départements ou locators, vos habitudes de trafic.

E SPORADIQUE, par F8ACF

La saison devrait avoir commencé, vos comptes-rendus à F8ACF (f8acf@wanado.fr).

METEOR SCATTER, par F1DUZ

Toujours de l'activité en FSK441 le week-end, surtout le dimanche matin. Je vous rappelle la fréquence d'appel

qui est de 144,370 MHz. N'oubliez pas de préciser dans votre message d'appel votre fréquence de dégagement, ex : CQ 379 F1DUZ. Envoyez vos comptes-rendus de trafic, même les plus petits, il faut faire vivre la rubrique !

CHASSEURS DE DÉPARTEMENTS, par F1DUZ

Prochaine parution en septembre, vos mises à jour avant le 5 août.

CHASSEURS DE LOCATORS, par F1DUZ

Prochaine parution en octobre, vos mises à jour avant le 5 septembre

SOIRÉES D'ACTIVITÉ TÉLÉGRAPHIE SUR 144 MHz

Les soirées d'activité télégraphie sur 2 mètres ont lieu tous les mardis, entre 21 et 24 heures locales entre 144,035 et 144,150 MHz, sous-bande télégraphie exclusive.

RÉSEAU FRANÇAIS D'INFOS THF

Le mercredi à 21 heures locales, sur 3,646 MHz. Il permet d'échanger des informations fraîches de vive voix.

SUR LE WEB

F1ULT a mis en ligne une série de traductions des pages de ZL1BPU sur le Hellschreiber et autres modes numériques. A voir sur : <http://f1ult.free.fr/FUZZY/site.htm>.

RECHERCHE

Ancien sapeur-pompier (95 et 45) atteint par la limite d'âge et ayant la nostalgie des voitures rouges et des casques chromés, F1COK (45) recherche des QSO sur 50 et/ou 144 MHz et échanges de QSL avec OM sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et militaires. E-mail : f1cok@tele2.fr.

Merci à tous ceux qui ont contribué au contenu de cette rubrique. N'hésitez pas à prendre votre plume ou votre clavier pour envoyer vos informations. Montrez les possibilités des bandes V/U/SHF en envoyant vos synthèses de trafic. Ne gardez pas pour vous ce qui vous paraît banal, cela étonnera peut-être ceux qui ne connaissent pas ces bandes, les incitera à les découvrir, et contribuera ainsi à y développer l'activité. Vos infos pour le 10 du mois qui précède celui de la parution (par ex. le 10 février pour parution en mars).

COMMISSION THF					
PLAN DE LA BANDE IARU RÉGION 1 430 - 440 MHz					
Références : IARU Tel-Aviv 1996 - Commission THF REF - IARU R1 San Marino 2002 m.à.j. F6ETI 28/03/03					
Statut de la bande en France métropolitaine et département de la Réunion :					
430 - 434 MHz : Bande partagée avec d'autres services de radiocommunication primaires ou secondaires : services d'amateur avec une catégorie de service secondaire (articles RR 417, 421, 422, 423).					
434 - 440 MHz : Bande partagée avec d'autres services de radiocommunication primaires : services d'amateur à égalité de droit (article RR346).					
Références: NOR: PRM X 99 03390A					
SEGMENT	ALLOCATION	USAGE (Usages complémentaires français en italiques)			
430.000	SUB-RÉGIONAL (Plan de bande national) (d)	430.025-430.375	Sorties canaux relais (F/PA/ON) NBFM, Transpondeurs FM, Simplex FM Espacement 25 kHz, shift 1.6 MHz (f)		
		430.400-430.575	Canaux liens communication numériques (g) (j) (Shift 9,4 MHz)		
		430.600-430.925	Canaux relais communications numériques (g) (j) (l)		
		430.600-430.975	Communications numériques		
		431.000-431.050	Transpondeurs linéaires (shift 1,6 MHz)		
		430.925-431.025	Canaux multi-modes(j) (k) (l)		
		431.105-431.195	Entrées relais bande étroite (19 cx, esp. 12,5 kHz - RU705-RU795)		
		431.050-431.825	Entrées canaux relais (HB/DL/OE), Espacement 25 kHz, shift 7.6 MHz (f)		
		431.225-431.400	Transpondeurs simplex FM et simplex FM		
		431.425-431.600	Entrées relais FM (RU17-RU24)		
431.625-431.975	Entrées canaux relais (F/PA/ON),(RU1-RU15)				
431.981		Espacement 25 kHz, shift 1.6 MHz			
432.000	TÉLÉGRAPHIE (a)	432.000-432.025	E.M.E.		
		432.032	RASEC CW		
		432.050	Centre de l'activité télégraphie		
		432.082	RASEC CW (dégagement)		
		432.088	PSK31		
432.100	SSB/TÉLÉGRAPHIE	432.200	Centre de l'activité SSB		
432.399		432.350	Centre de l'activité retour micro-ondes		
432.400	BALISES (b)	432.370	Appel random FSK441		
		432.400	RASEC		
		432.425	RASEC (Dégagement)		
432.490		432.450-432.475	Communications numériques (2.3.2.)		
432.500	TOUS MODES	432.500	SSTV bande étroite		
		432.500-432.600	Entrées transpondeurs linéaires (e)		
		432.600	RTTY (ASK/PSK)		
		432.700	FAX (ASK)		
		432.600-432.800	Sorties transpondeurs linéaires (e)		
		432.600-432.650	Transpondeurs linéaires (shift 1,6 MHz)		
		432.650-432.675	Communications numériques		
		432.705-432.795	Sorties relais bande étroite (RU705-RU795)		
		432.994		433,000-433,375	ENTRÉES RELAIS STANDARD RÉGION1 Espacement 25 KHz, shift 1,6 MHz Canaux de sortie en U.K.
		432.994	FM		
433.381		433.400	SSTV (FM/AFSK)		
433.394	CANAUX NBFM SIMPLEX Transpondeurs simplex FM Espacement 25 kHz, Canaux 433.400- 433.575 MHz				
433.581		433.500	Appel NBFM (Mobiles)		
433.600	TOUS MODES	433.600	RTTY (AFSK/FM)		
		433.625-433.775	Canaux communications numériques(g) (h) (i)(2.6.1.)		
		433.700	FAX (FM/AFSK)		
		433.800-433.975	Répondeurs FM de télémessure ou de calibration		
		434.000	Fréquence centrale expérimentations numériques définies en note m		
434.000	Tous modes et ATV (c)	434.450-434.475	Canaux communications numériques (by exception !!) (i)		
434.000			SORTIES RELAIS (système Région 1)		
434.594	ATV (c) & FM		Espacement 25 kHz, shift 1.6 MHz Canaux 434.600-434.975MHz Canaux d'entrée en U.K.		
434.981					
435.000	ATV (c) & SERVICE AMATEUR PAR SATELLITE				
438.000	ATV (c) & SUB-RÉGIONAL (plan de bande national) (d)	438.025-438.175	Canaux communications numériques (g)		
		438.025-438.525	Communications numériques (2.6.1.)		
		438.200-438.525	Canaux relais communications numériques (g) (j) (l)		
		438.550-438.625	Multi-modes (j) (k) (l)		
		438.650-439.425	Canaux sorties relais (HB/DL/OE), espacement 25 kHz, shift 7.6 MHz (f)		
		439.800-439.975	Canaux liens communications numériques (g) (j) (2.6.2.)(B)		
440.000		439,9875	Centre POCsAG		

NOTES SUR LE PLAN DE LA BANDE 430 - 440 MHz

1. PLAN DE BANDE

Les annotations suivantes font partie du plan de bande officiellement adopté par l'IARU Région 1, et toutes les sociétés membres devraient fortement promouvoir l'adhésion aux recommandations faites dans ces annotations.

1.1. Généralités

i. En Europe il ne sera pas alloué de canaux d'entrée ou de sortie de relais FM entre 432.000 et 432.600 MHz.

ii. Les balises, indépendamment de leur P.A.R., devront être situées dans la partie exclusive balises de la bande.

iii. Les canaux NBFM et relais sont précisés dans la section Vib.

1.2. Notes de bas de page

a. La télégraphie est permise dans toute la partie bande étroite DX de la bande; la télégraphie est exclusive entre 432.000 et 432.100 MHz. Le PSK31 peut aussi être utilisé dans cette bande

b. Dans la Région 1 IARU, les fréquences des balises ayant une P.A.R. supérieure à 50 Watts sont coordonnées par le coordinateur balises IARU Région 1 (voir section IX).

c. i. Les opérateurs ATV devraient être encouragés à employer les bandes micro-ondes où elles sont disponibles, mais peuvent continuer à employer la bande 430 MHz là où les autorités l'autorisent. En cas d'interférence entre l'ATV et le service amateur par satellites, le service amateur par satellite devrait avoir la priorité.

ii. Les transmissions ATV dans la bande 435 MHz devraient avoir lieu dans le segment 434.000-440.000 MHz.

La porteuse vidéo devrait être en dessous de 434.500 MHz ou au-dessus de 438.500 MHz. Les sociétés nationales devraient conseiller leurs membres sur les fréquences exactes à employer, en prenant en considération des intérêts des autres utilisateurs (Noordwijkerhout 1987).

d. La signification de "Sub - régional (plan de bande national)" dans les plans des bandes VHF/UHF/Micro-ondes IARU Région 1 est la suivante:

Dans les bandes et sous-bandes qui ne sont pas disponibles dans toute la Région 1, la planification des bandes devrait être coordonnée sur une base sub-régionale entre les pays où ces bandes et sous-bandes sont allouées au Service Amateur. Les mots "plan de bande national" font référence aux bandes/segments qui sont disponibles seulement dans un seul pays

(telle l'allocation de la bande 70 MHz), ou seulement dans un petit nombre de pays largement espacés (Torremolinos 1990).

e. A la conférence IARU Région 1 de Torremolinos (1990) la bande de sortie pour les transpondeurs linéaires a été étendue de 432.700 à 432.800 MHz à la condition suivante:

L'utilisation des fréquences 432.600 MHz pour le RTTY (FSK/PSK) et 432.700 MHz pour le FAX devrait être respectée lors de la mise en place de transpondeurs linéaires employant ce segment.

2. USAGE

Les annotations suivantes font référence à la colonne " usage " du plan de bande. Comme déjà établi dans l'introduction à la section IIc, dans les règles de l'esprit amateur, les opérateurs devraient tenir compte de ces accords qui sont faits pour la commodité du trafic, mais aucun droit à des fréquences réservées ne peut être dérivé d'une mention dans la colonne usage ou des annotations suivantes (sauf dans les segments "exclusifs").

2.1. Généralités

Durant les concours et les ouvertures de propagation, le trafic local utilisant les modes à bande étroite devrait s'effectuer entre 432.500 et 432.800 MHz (Cette note n'est valable que jusqu'au 31/12/2003).

2.2. Notes de bas de page

f. Le système de relais à large shift HB/DL/OE, déjà en service depuis longtemps, est valable en raison d'une meilleure utilisation de la totalité de la bande. Pour cette raison, l'IARU Région 1 approuve ce système.

Cela s'applique aussi pour le système français de canaux de relais, adopté également par les Pays-Bas et la Belgique, que l'IARU Région 1 soutient comme une mesure utile pour remplir une partie jusqu'ici inutilisée de la bande.

Pour la numérotation des canaux NBFM, voir l'appendice 2 à cette section.

g. Dans la section " usage " du plan de bande 435 MHz, les segments de fréquence suivants ont été désignés pour les communications numériques:

i. 430.544-430.931 MHz Extension des entrées pour les relais communications numériques du système 7,6 MHz. 437.194-438.531 MHz Canaux de sortie pour ci-dessus

ii. 433.619-433.781 MHz 438.019-438.181 MHz

iii. 430.394-430.581 MHz pour les liens communications numériques.

439.794-439.981 MHz pour les liens communications numériques.

En tenant compte de la bande affectée au service amateur par l'administration nationale, des intérêts des autres utilisateurs, des interférences possibles par exemple par les ISM, le système ou la technique numérique spécifique employé etc., un choix sub-régional ou national peut être fait dans les segments ci dessus.

h. Dans les pays où le segment 433.619-433.781 MHz est le seul disponible dans la bande 435 MHz pour les communications numériques, les techniques de modulation nécessitant une séparation de canaux supérieure à 25 kHz ne devraient pas être employées. En cas d'emploi incompatible ou différent de cette partie du spectre en regard des pays voisins, cet emploi devrait être coordonné entre les pays concernés avec comme objectif d'éviter les interférences nuisibles.

i. Sur une base temporaire, dans les pays où le segment 433.619-433.781 MHz est le seul disponible dans la bande 435 MHz pour les communications numériques:

1. Les canaux dont les fréquences centrales sont 433.700, 432.725, 432.750, 432.775, 434.450, 434.475, 434.500, 434.525, 434.550 et 434.575 peuvent être employés pour les communications numériques.

2. L'emploi de ces canaux ne doit pas interférer avec les transpondeurs linéaires.

3. Les techniques de modulation requérant une séparation de canaux supérieure 25 kHz ne doivent pas être employées sur ces canaux (De Haan, 1993).

j. A la conférence IARU Région 1 de Torremolinos (1990) la recommandation suivante était adoptée en ce qui concerne les segments pour les relais et liens, décrits dans la note de bas de page g:

Pour la mise en place d'un relais ou lien destiné à être installé à moins de 150 km d'une frontière nationale, la société membre devrait coordonner le choix des fréquences et des données technique du système avec les sociétés membres des pays voisins. Une attention spéciale devrait être portée, pour une bonne cohabitation, sur l'utilisation d'antennes directionnelles et de la puissance minimum nécessaire.

De même, cet accord est aussi valable pour toute les expérimentations de liens effectuées sur les canaux multi-modes dans le segment 438.544-438.631 MHz (De Haan, 1993).

k. Ces canaux multi-modes doivent être employés pour l'expérimentation de nouvelles technologies de transmissions (De Haan, 1993).

l. Au Royaume-Uni, l'emploi de repé-

teurs vocaux de faible puissance sur des canaux relais dans le segment 438.419-438.581 Mhz est permis. Si nécessaire, les fréquences seront coordonnées avec les pays voisins (De Haan, 1993).

m. Les expérimentations utilisant des modes numériques à large bande peuvent avoir lieu dans la bande 435 MHz dans les pays qui ont l'allocation entière des 10 MHz. Ces expérimentations devraient avoir lieu dans la section tous modes autour de 434 MHz, employer la polarisation horizontale et la puissance minimum nécessaire (Tel Aviv 1996).

2.3. Notes complémentaires françaises (en italiques dans la colonne usages)

Les canaux RASEC 432,400 à 432,425 MHz et les canaux communications numériques 432,450 à 432,475 MHz devront avoir été libérés au 01/01/2004 en raison de l'attribution du segment 432,400 à 432,490 aux balises (Saint Marin 2002).

RASEC RadioAmateur au service de la Sécurité Civile.

A. Pas d'émissions autorisées dans la bande balises.

B. Utilisation pour les communications numériques également dans les zones côtières en cas de SYLEDIS dans les mêmes conditions qu'en 2.6.1.

2.3.2 Accès utilisateur. L'utilisations de ces fréquences ne sera pas faite à priori, mais elle le sera uniquement en cas de nécessité technique, en polarisation verticale et avec une puissance adaptée à l'établissement de la liaison.

2.6.1 Afin d'éviter toute perturbation avec les autres utilisateurs, la mise en place d'un système de communications numériques sur la portion 433.625-433.775 MHz ne se fera qu'après une concertation locale, avec des moyens adaptés (antennes directives à polarisation verticale, puissance adaptée à l'établissement de la liaison) et en cas de dernier recours. Il en sera de même, et à fortiori, pour la portion 438.025 à 438.525 MHz.

2.6.2 Des liens duplex à écart

9.4 MHz entre 430.400-430.575 MHz et 439.800-439.975 MHz pourront être mis en place. De préférence les fréquences de haut de bande seront utilisées en réception dans les zones urbaines à forte densité radioamateur. Dans tous les cas, des antennes directives à polarisation verticale seront utilisées. La puissance nécessaire à l'établissement de la liaison ne sera pas dépassée. Les canaux de fréquences les plus élevées seront utilisés en priorité.

2.6.3 Si malgré tout des problèmes subsistaient, la commission THF sera saisie.

CORRESPONDANTS RUBRIQUE ACTIVITÉ

Hyper	à pourvoir
EME	F5PAU (frhugon@wanadoo.fr)
Meteor scatter	F1DUZ (f1duz@wanadoo.fr)
Sporadique E	F8ACF (f8acf@wanadoo.fr)
Propagation transéquatoriale (TEP)	F6HTJ (f6htj@amsat.org)
Aurore boréale	F1DUZ (f1duz@wanadoo.fr)
Challenge THF	F5AXP (f5axp@free.fr)
Chasseurs de locators et de départements	F1DUZ (f1duz@wanadoo.fr)
Balises	F6HTJ (f6htj@amsat.org)
Autre...	

FRÉQUENCES D'APPEL - CENTRE DE L'ACTIVITÉ - BANDES BALISES

(CF PLANS DES BANDES V/U/SHF)

144	Appel CW	144.050 MHz	Appel SSB	144.300 MHz	BALISES : 144.400 - 144.490 MHz
432	Centre activité CW	432.050 MHz	Centre activité SSB	432.200 MHz	BALISES : 432.400 - 432.490 MHz
1296	Centre de l'activité bande étroite	1296.200 MHz			BALISES : 1296.800 - 1296.9875 MHz
2320	Centre de l'activité bande étroite	2320.200 MHz			BALISES : 2320.800 - 2321.000 MHz
5760	Centre de l'activité bande étroite	5760.200 MHz			Pas d'émissions autorisées
10368	Centre de l'activité bande étroite	10368.200 MHz			
24048	Centre de l'activité bande étroite	24048.200 MHz			dans les bandes balises

PLANS COMPLETS DES BANDES THF et HF sur : www.ref-union.org/thf

Réseau français d'informations THF : le mercredi à 21 heures locales sur 3,646 MHz

Les soirées d'activité télégraphie : le mardi, entre 21 et 24 heures locales entre 144,035 et 144,150 MHz